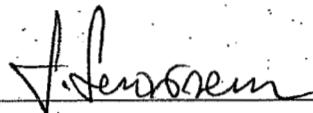


Je certifie que la réquisition présentée le 2010-03-03 à 09:00 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Laval
sous le numéro 16 974 804.



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Sous seing privé
Nature générale :	Avis de décontamination
Nom des parties :	REYNOLDS FOOD PACKAGING CANADA INC./EMBALLAGE ALIMENTAIRE REYNOLDS CANADA INC.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

6 - AVR. 2010

DIRECTION RÉGIONALE DE Laval

16 974 804**AVIS DE DÉCONTAMINATION**(Article 31.59 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* L.R.Q. c. Q-2)**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
DE LAVAL**

Ville de Laval, province de Québec, ce deuxième (2^e) jour de mars de l'an deux mille dix (2010).

COMPARAÎT :

REYNOLDS FOOD PACKAGING CANADA INC. / EMBALLAGE ALIMENTAIRE REYNOLDS CANADA INC., personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 5555 William-Price, Laval, province de Québec, H7L 6C4, agissant aux présentes et représentée par Tony Amoruso, son directeur, dûment autorisé tel qu'il le déclare.

(ci-après le « **Comparant** »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites réglementaires; tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

10 MAR 2 PM 3:11

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1
 - a) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ (1 596 885) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval ;
 - b) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1 596 886) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval ;
 - c) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT (1 596 887) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval ;
 - d) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUARANTE-TROIS (1 596 843) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval.
- 1.2 Portant l'adresse civique 509 rue Lindbergh, Laval, Québec H7P 2N8

(ci-après l'« Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

Le Comparant est propriétaire de l'Immeuble en vertu des titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous les numéros 435 144, 619 119, 447 854, 447 855, 841 492, 953 966, 971 504, 14 981 584 et 16 150 883 et son adresse est 5555 William Price, Laval, province de Québec, H7L 6C4.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et l'usage commercial et industriel est autorisé sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) le plan de réhabilitation ci-après mentionné :

- Plan de Réhabilitation Environnementale - Emballage Alimentaire Reynolds Canada, Inc., 509 rue Lindbergh, Laval, Québec (Octobre 2009) numéro de référence CRA No. 057066(5).

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé de l'étude de caractérisation «Réhabilitation Environnementale - Emballage Alimentaire Reynolds Canada, Inc., 509 rue Lindbergh, Laval, Québec (Janvier 2010) numéro de référence CRA No. 057066(7) » joint aux présentes comme Annexe « A » et contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 5.1 un énoncé de la nature des contaminants enlevés, éliminés ou présents dans le terrain et dont la concentration n'excède pas les valeurs limites réglementaires ;
- 5.2 un résumé des travaux qui ont eu lieu sur l'Immeuble ;
- 5.3 la superficie du terrain occupée par les sols qui contiennent des contaminants dont la concentration a été ramenée en deçà des valeurs limites réglementaires ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur ;
- 5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est ;
- 5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par François La Forge en date du 26 février 2010,
dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

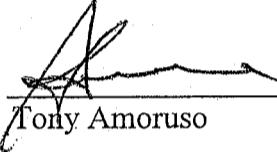
**6. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE
DÉCONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un
nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre
l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

Signature du Comparant :

**REYNOLDS FOOD PACKAGING CANADA
INC. / EMBALLAGE ALIMENTAIRE
REYNOLDS CANADA INC.**

Par : 
Tony Amoruso

Laval, ce 2 mars 2010

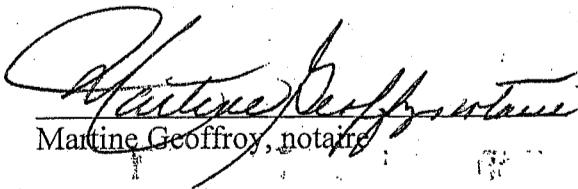
ATTESTATION

Je, soussignée, Martine Geoffroy, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant** ;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant** ;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Laval, province de Québec, ce deuxième (2^e) jour de mars de l'an
deux mille dix (2010)

Nom : Martine Geoffroy
Qualité : Notaire
Adresse : 600, boulevard de Maisonneuve Ouest
Bureau 2200
Montréal, Québec H3A 3J2


Martine Geoffroy, notaire

FORMULAIRE D'ATTESTATION

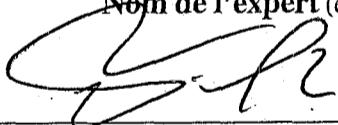
RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 509 rue Lindbergh, Laval, Québec, H7P 2N8.	
N°s de lots : 1 596 843 et 1 596 885 à 1 596 887	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45.58083 Longitude : -73.78528
Nom du cadastre : Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU LOCATAIRE	
Nom : Tony Amoruso	
Nom de l'entreprise : Emballage Alimentaire Reynolds Canada Inc.	
Adresse : 5555 William-Price, Laval, Québec	Code postal : H7L 6C4
N° de téléphone : 450-622-8011	N° de télécopieur : 450-628-3290
3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ	
Titre : Réhabilitation Environnementale - Emballage Alimentaire Reynolds Canada Inc., 509 rue Lindbergh, Laval, Québec Nos. de référence 057066(7)	
Firme : Conestoga-Rovers & Associés Ltée.	
Auteur : Francois La Forge	Date : Janvier 2010.

Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

FRANCOIS LA FORGE

Nom de l'expert (en lettres moulées)



Signature de l'expert

169

Numéro d'identification
de l'expert

26 Fev. 2010

Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

ANNEXE A RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

La compagnie Emballage Alimentaire Reynolds Canada Inc. a retenu les services de Conestoga-Rovers & Associés (CRA) afin de superviser la réhabilitation environnementale des sols de la propriété située au 509, rue Lindbergh à Laval, Québec, H7P 2N8 (Site). Ces travaux visaient la réhabilitation des sols contaminés en hydrocarbures pétroliers (C₁₀-C₅₀) et en 2-méthynaphthalène identifiés à l'endroit des sondages PO16-09 et PO8-09, respectivement, lors de l'évaluation environnementale (ÉE) Phase II réalisé à l'été 2009.

Préalablement aux travaux de réhabilitation, CRA a préparé et soumis au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le 6 octobre 2009, un plan de réhabilitation décrivant la méthodologie proposée et les objectifs de réhabilitation. Le 4 novembre 2009, le MDDEP a donné son approbation au plan de réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation ont été complétés en décembre 2009 en conformité avec le plan de réhabilitation soumis au MDDEP. Les travaux de réhabilitation incluent les activités suivantes :

- Excavation et ségrégation de la couverture de surface (béton ou asphalte), ainsi que les sols contaminés reliés à la présence d'hydrocarbures pétroliers près de PO16-09 et de 2-méthynaphthalène près de PO8-09.
- Chargement, transport et élimination des déblais.
- L'échantillonnage des excavations.
- Remblayage et remise à niveau afin de permettre la mise en place du revêtement final.

La gestion des sols excavés a été effectuée suivant les résultats de la caractérisation préliminaire réalisée lors de l'ÉE Phase II et les résultats de l'échantillonnage de contrôle effectué au cours des travaux de réhabilitation. Tous les sols contaminés au-delà du critère C et des valeurs limites de l'Annexe II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT) ont été éliminés dans un site de traitement autorisé. Le remblayage des excavations a été effectué avec des sols préalablement excavés et caractérisés, ayant des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT, ainsi que des sols propres provenant de la Sablière Robert & Gilles Demers Inc. et de la Carrière Lafarge de Montréal Est.

Au total, 148,69 tonnes de sols classé au-delà des valeurs limites de l'Annexe II du RPRT ont été excavés du Site et éliminés au centre de traitement Solution Eau, Air, Sol à Montréal-Est, Québec. Les quantités de sol suivantes ont été retirées du Site :

Type de Sols	Quantité éliminée hors Site	Mode de Gestion
Sol > Annexe II du RPRT pour C ₁₀ -C ₅₀	70,80 tonnes	Acheminés au centre de traitement Eau, Air, Sol
Sol > RESC pour C ₁₀ -C ₅₀	17,09 tonnes	Acheminés au centre de traitement Eau, Air, Sol
Sol > Annexe II du RPRT pour HAP	60,80 tonnes	Acheminés au centre de traitement Eau, Air, Sol
Matières Résiduelles (béton et asphalte)	25 m ³	Acheminés à la Carrière St-Eustache.

Les travaux d'échantillonnage de contrôle réalisés dans le cadre de la réhabilitation environnementale ont permis de confirmer que les sols laissés en place ou réutilisés sur le Site présentent des teneurs respectant les valeurs limites réglementaires (inférieures aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT). Sur la base des résultats confirmatoires obtenus, il est conclue qu'approximativement 15 m³ de sol ayant des concentrations en hydrocarbures aromatiques polycyclique dans la plage B-C se situe dans le fond de l'excavation PO8-09. Ces sols couvrent une superficie de l'ordre de 26 m² et se trouvent à une profondeur variant de 1.2 à 1.8 m à l'endroit de l'excavation PO8-09. Un volume approximatif de 15 m³ de sol ayant des concentrations en hydrocarbures pétroliers (C₁₀-C₅₀) dans la plage B-C se situe dans le fond de l'excavation PO16-09. Ces sols couvrent une superficie de l'ordre de 49 m² et se trouvent à une profondeur variant de 2.4 à 2.7 m à l'endroit de l'excavation PO16-09.

Tous les échantillons d'eau souterraine prélevés sur le Site ont démontrés, à l'emplacement des puits d'observation, des concentrations conformes avec les critères de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts du MDDEP.

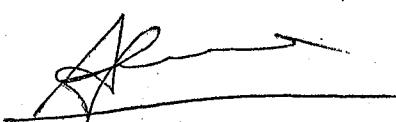
D'après le Système d'information hydrogéologique (SIH) du MDDEP, il n'existe pas de puits d'eau potable sur le Site ni dans un rayon d'un kilomètre autour du Site. Le cours d'eau le plus près est la rivière des Mille-Îles située 3 km au nord du Site

Préparé par :


François La Forge, ingénieur (Expert certifié – MDDEP No. 169)

Firme : Conestoga-Rovers & Associés

Date : 26 février 2010


TONY AMODEO